

Séance d'informations aux parents des élèves de 8P

22 septembre 2026

BIENVENUE

Direction d'Edmond-Gilliard

Directrice : **Mme Magali Cantamessa**

Doyen 8P bâtiment de la Passerelle :
M. David D'Ambrosio

Doyen 8P bâtiment de la Place d'Armes :
M. Michael Schmutz

Prestations destinées aux élèves de l'EPEG

Service santé

Infirmière scolaire de la Place d'Armes
Mme Sophie Hugonet

Infirmier scolaire de la Passerelle
Mme Michela Geiser

Médiatrices
Mme Gaëlle Kocher
Mme Chloé Lüthringer
Mme Valérie Gutierrez
Mme Sanja Kostic



En collaboration avec les acteurs de l'école, les parents et les partenaires externes à l'établissement, **l'éducatrice sociale scolaire (ESS)** répond à des problématiques d'ordre scolaire, familiales ou socio-éducatives.

<http://pems.fpy.ch>

Psychologie, psychomotricité & logopédie (PPLS)

Prestation destinée à répondre aux besoins particuliers des élèves

- Demande formulée par les parents
- Evaluation préliminaire par les PPLS
- Bilan éventuel
- Prestations directes, préventives ou indirectes

Education et outils numériques

Education de tous les élèves au numérique et à ses multiples enjeux, formation à la science informatique.



Office 365

- ✓ Attribution d'un compte « Microsoft Office 365 Éducation en ligne » aux élèves de 7-8P
- ✓ Courriel sécurisé entre enseignant-e-s et élèves
- ✓ Plateforme de travail collaborative Teams

Les conflits à l'école

En classe : régulation par les enseignant-es

Médiation : sur demande des élèves

Méthode de la préoccupation partagée (MPP):

Un dispositif pour **lutter contre le harcèlement scolaire** avec une équipe formée d'enseignant-e-s, de psychologues et des infirmier-ère-s pour intervenir dans des situations d'intimidations auprès des cibles, des intimidateurs et des élèves témoins.



Bien-vivre ensemble à l'EPEG !

Projet RESPECT à l'EPEG



La collaboration école-famille

Une préoccupation ? Une incompréhension ?

Ne pas hésiter à **appeler et/ou rencontrer** les enseignant-es en cas de nécessité.

Une bonne communication entre l'école et la famille reste le moyen privilégié pour assurer **un parcours d'élève serein.**

Congés JOKER

- Jusqu'à **6 demi-journées** par année scolaire
- Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes
- Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
- Sur une **simple annonce** à la maîtresse ou au maître de classe
- Ne nécessite **ni appréciation, ni autorisation**

Congés JOKER

- Annonce au moins **2 jours à l'avance**
- **2 demi-journées** cumulables **au maximum**
- Pas un jour complet avant **ET** un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés
- Le congé est considéré comme utilisé **en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé**
- **Pas de report du solde** d'une année à l'autre

Congés JOKER

Toujours possible sauf :

- Le **premier jour** d'école de l'année scolaire
- Les jours des **ECR** et de l'examen de certificat
- Le jour **précédant ou suivant directement un congé motivé** accordé
- Les jours de **camps, sorties de classe ou courses d'école**
- Si l'absence devait impliquer un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)

Absence des élèves : rappel

- Appeler **impérativement** l'enseignant-e en charge de la classe à la première période du matin ou de l'après-midi
=> **AVANT** le début des périodes à 8h05 ou à 13h20
- Informer l'enseignant-e de classe en cas de changement de numéro de téléphone

Conditions de promotions et orientation

Cadre général de l'évaluation (CGE)

Structure de l'école vaudoise

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE			CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE		
degré secondaire I	14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale (deux options de compétences orientées métiers¹, dont une à choix/enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand dispensé en deux niveaux)	11S	14-15 ans
	13-14 ans	10S		10S	13-14 ans
	12-13 ans	9S		9S	12-13 ans
degré primaire	11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire	8P	11-12 ans
	10-11 ans	7P		7P	10-11 ans
	9-10 ans	6P		6P	9-10 ans
	8-9 ans	5P		5P	8-9 ans
	7-8 ans	4P	premier cycle primaire (dont l'école enfantine)	4P	7-8 ans
	6-7 ans	3P		3P	6-7 ans
	5-6 ans	2P		2P	5-6 ans
	4-5 ans	1P		1P	4-5 ans

scolarité obligatoire

CGE - Promotion en fin de 8P

Pour être promu-e de la 8^e à la 9^e année, l'élève doit obtenir les totaux de points suivants (addition des moyennes annuelles finales des disciplines).

Fin de 8^e année

Groupe principal français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles

40 pts et plus²

Groupe restreint français + mathématiques + allemand

12 pts et plus²

Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Épreuves cantonales de référence

Les **épreuves cantonales de référence** en français, mathématiques et allemand comptent pour **30%** dans la moyenne annuelle de l'élève. La **moyenne annuelle** en français, mathématiques et allemand compte donc pour **70%**.

Calcul de la moyenne annuelle :

$$\frac{(\text{ECR} \times 30) + (\text{Moyenne annuelle} \times 70)}{100} = \text{moyenne annuelle finale}$$

Exemple : $(4,5 \times 0,3) + (4,9 \times 0,7) = 4,78$ moyenne arrondie à **5**

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Promotion en fin de 8P

Les élèves qui **n'obtiennent pas** les points nécessaires à la promotion en fin de 8P sont considéré-e-s :

1. en situation de cas limites
2. en situation de circonstances particulières
3. en situation d'échec

Promotion en fin de 8P

Cas limites

Les élèves sont considérés en situation **de cas limites** si :

Ils/elles ont au maximum 1 point d'insuffisance par groupe.

Promotion en fin de 8P

Circonstances particulières

Les élèves sont considéré-e-s en situation de circonstances particulières notamment si :

- la scolarité a été **gravement et durablement perturbée** par une absence prolongée, une arrivée récente d'un autre canton ou de l'étranger.

Ceci ne concerne qu'une proportion très limitée des élèves.

Promotion en fin de 8P

Redoublement

Les élèves **qui n'obtiennent pas les points** en fin de 8P pour être promu-e-s en 9S et **qui ne sont pas en situation de cas limites ou de circonstances particulières** redoublent leur année scolaire.

Chaque situation d'élève en échec est analysée individuellement par le conseil de direction.

Structure de l'école vaudoise

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE			CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE			
degré secondaire I	14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale (deux options de compétences orientées métiers ¹ , dont une à choix/enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand dispensé en deux niveaux)	troisième cycle voie prégyrnasiale (choix d'une option spécifique parmi économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique)	11S	14-15 ans
	13-14 ans	10S			10S	13-14 ans
	12-13 ans	9S			9S	12-13 ans
degré primaire	11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire		8P	11-12 ans
	10-11 ans	7P			7P	10-11 ans
	9-10 ans	6P			6P	9-10 ans
	8-9 ans	5P			5P	8-9 ans
	7-8 ans	4P	premier cycle primaire (dont l'école enfantine)		4P	7-8 ans
	6-7 ans	3P			3P	6-7 ans
	5-6 ans	2P			2P	5-6 ans
	4-5 ans	1P			1P	4-5 ans

Orientation en 9VP

Fin de 8^e année

Pour être orienté **en voie prégymnasiale** l'élève doit obtenir les totaux de points suivants :

Accès à la voie prégymnasiale

Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	46,5 pts et plus ²
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	15 pts et plus ²

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Aucun cas limite pour le passage en 9VP.

Orientation en 9VG

Fin de 8^e année

En voie générale, l'enseignement du **français**, des **mathématiques** et de **l'allemand** est dispensé en deux niveaux :

Accès aux niveaux de la voie générale

Niveau 1	moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins ²
Niveau 2	moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus ²

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Échéancier de 8P

15 janvier 2027 : fin du 1^{er} semestre

Conseils de classe des enseignant.es et *point de situation* remis aux parents.

Dès février 2027 :

- Entretiens avec les parents
- Choix des options spécifiques (OS) ou options de compétences orientées métier (OCOM).

11 juin 2027 : fin du 2^{ème} semestre

Conseils de classe des enseignant.es et orientation selon les résultats du *bilan annuel*.

Choix des OS et OCOM

**Informations à venir par
les établissements secondaires De Felice (ESDF-
Rives) & Léon-Michaud**

Epreuves cantonales de référence

ECR

Epreuves cantonales de référence (ECR)

En 8ème année, les ECR portent sur le français, les mathématiques et l'allemand :

- Français mardi 27 avril 2027
- Mathématiques mercredi 28 avril 2027
- Allemand jeudi 29 avril 2027

Aménagements & programmes personnalisés

Les aménagements et les programmes personnalisés sont mis en place avec l'accord de la direction et des parents.

Les aménagements dont bénéficient certains élèves durant l'année scolaire **sont également mis en place lors des ECR.**

Les élèves au bénéfice d'un programme personnalisé sont évalués **de manière relative** aux objectifs fixés par leur programme.

Epreuves cantonales de référence (ECR)

Exemples d'ECR à disposition

Pour chaque cycle/année de scolarité, une épreuve représentative par discipline est mise à disposition à titre d'exemple sur

www.vd.ch

Bonnes pratiques

Les enseignant-e-s travaillent les objectifs des épreuves cantonales de référence durant toute l'année scolaire.



Activités scolaires en 8P

Camps de ski



Du 1er au 5 mars 2027



Spectacles scolaires

- «Duel de pianos»
- «C'est beau et c'est pas grave»

Ecole & culture

- Bibliothèque publique et scolaire
- Autres actions ponctuelles à choix des enseignant-e-s
- Médiation culturelle



Activités en classe

Propositions du département et des enseignant-e-s

Stage en entreprise

Formulaire à compléter et à remettre à l'enseignant-e

Echanges linguistiques

Grüezi!

Sur temps de vacances en Suisse

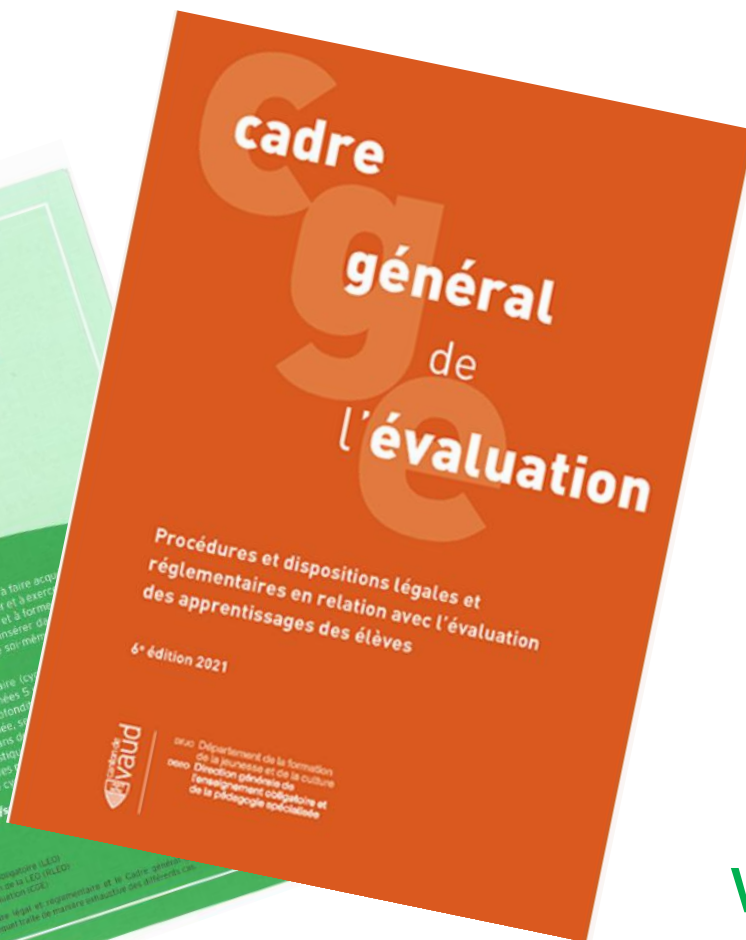
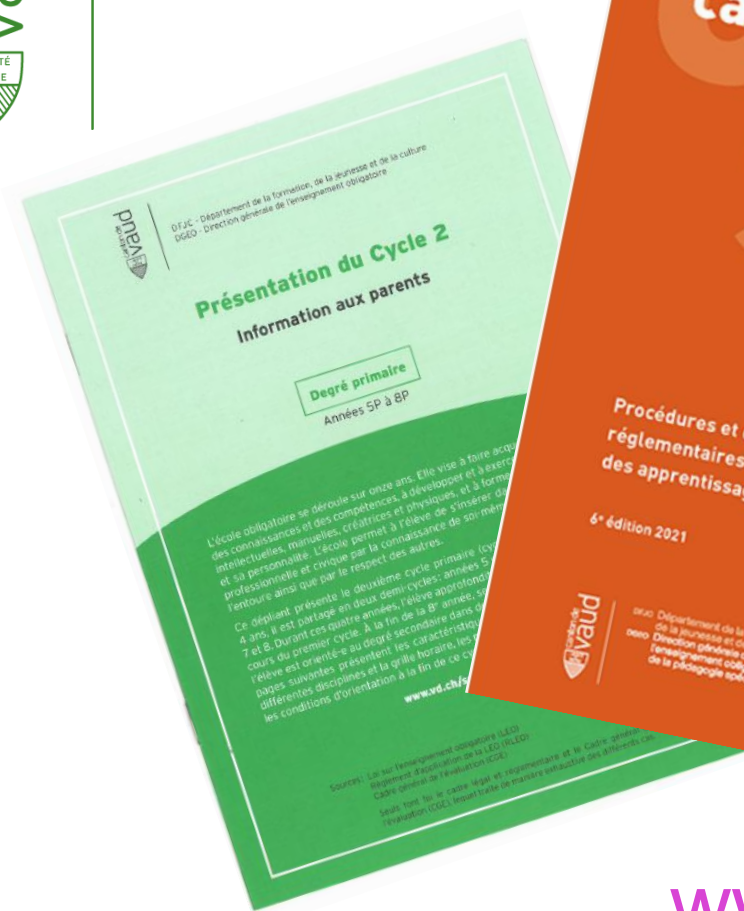
Informations sur www.movetia.ch



SUISSE ALÉMANIQUE



TESSIN



www.vd.ch

www.ep-edmondgilliard.ch

